



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-11398>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **25-11398**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-119037

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 18/10/2024

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : VILLE de PARIS - DFA - SDA

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21750001600019

Ville : Paris

Code postal : 75013

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 75

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux pour la réalisation du site de baignade en Seine de Bercy, Paris (12ème)

Code CPV principal - Descripteur principal : 45242000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Travaux pour la réalisation du site de baignade en Seine de Bercy, Paris (12ème)

Critères d'attribution : Critère n°1 « Pertinence de la méthodologie d'exécution des prestations », pondéré à 50% ; - Sous-critère 1 « Pertinence de la proposition technique au regard du besoin ex-primé », pondéré à 90% ; - Sous-critère 2 « Cohérence du planning et du phasage proposé » pondéré à 10% ; Critère n°2 « Prix des prestations », pondéré à 30% ; Critère n°3 « Pertinence de la modularité des installations », pondéré à 20% ;

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Le lot n°1 Aménagements fluviaux et fondations des belvédères, marché n°2025T006270000, attribué au groupement OCELIAN (mandataire) / HANSEN MARINE / EFINOR MOUTEAU, 7 rue Ernest Flammarion, ZAC du Petit Le Roy - 94500 Chevilly-Larue, SIREN n° 712 060 797, pour un montant forfaitaire de 5 463 866,91 euro(s) HT. La durée du marché court à compter de la date de notification

du marché au titulaire intervenue le 24/01/2025, jusqu'à la plus tardive des deux dates suivantes : -
L'acceptation du décompte général et définitif du marché - L'exécution par le titulaire de la totalité de ses obligations dues dans le cadre de la garantie de parfait achèvement. Le lot n°2 Aménagements terrestres a été déclaré sans suite par le pouvoir adjudicateur. Le marché comporte des dispositions à caractère environnemental décrites à l'article 1.5.2 du CCAP. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de proposer au titulaire la conclusion d'un marché, sur le fondement des dispositions relatives à la procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables au sens de l'article R-2122-7 du Code de la commande publique pour la réalisation de prestations similaires. A compter de la signature du contrat, la présente consultation peut faire l'objet d'un référé contractuel dans les conditions des articles L.551-13 et suivants du code de justice administrative. Le tribunal administratif peut en outre être saisi d'un recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans des conditions définies par le Conseil d'état dans sa décision département de Tarn-Et-Garonne du 04.04.2014 (N° 358994). Les renseignements sur l'introduction de recours peuvent être obtenus auprès du Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, 75181 Paris Cedex 4, Tél : 0144594400, courriel : greffe.taparis@juradm.fr Le contrat est consultable en en faisant la demande à l'adresse suivante : Ville de Paris - Direction des finances et des achats - Sous-direction des achats - Service des marchés - Équipe 3 Espace public, 7 avenue de la Porte d'Ivry 75013 Paris ou dfa-bmep@paris.fr (en précisant le n° de la consultation et son intitulé).

Date d'envoi du présent avis à la publication : 30/01/2025